

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 18 Février 1890

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu de S. Exc. M. le Président de la République de l'Équateur une réponse à la lettre par laquelle Son Altesse Sérénissime Lui notifiât le décès de S. A. S. le Prince Charles III et Lui annonçait en même temps Son avènement au Trône.

NOUVELLES LOCALES

De la liste des étrangers venus la semaine dernière à Monaco, nous extrayons les noms suivants : MM. le baron de Bourgoing, le général Verrier, le marquis de Breteuil, M. Jules Périllier, député ; le marquis de Villeneuve-Bargemon, ancien préfet ; Dujardin-Beaumetz, membre de l'Académie de médecine ; M. Albert Wolff, du *Figaro* ; le général Fakhr ol Molk ; Gustave von Arnin, lieutenant-général ; le comte Hermann de Griebnow, chambellan de S. A. R. le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, allemands ; Joseph Decamps, ancien président de la Chambre des représentants à Bruxelles ; Alexandre Garride député ; François Osorno-Javier, consul, inspecteur général des consulats en Europe, mexicains ; Crisanto Medina, ministre plénipotentiaire du Guatemala ; le prince Emile Furstenberg, autrichien.

On a publié dimanche, à la Cathédrale et dans les églises et chapelles de la Principauté, la lettre pastorale et le mandement de M^{gr} l'Évêque pour le Carême 1890, ainsi qu'une lettre de Sa Grandeur datée du 15 février, adressée aux curés des paroisses de Monaco, relative à la dispense concédée par S. S. Léon XIII.

(Voir plus loin cette lettre)

Dans sa lettre pastorale, portant publication de la lettre encyclique *Sapientiae Christianae*, de S. S. le Pape, Monseigneur appelle l'attention des fidèles sur l'affaiblissement du sens religieux et l'indifférence des catholiques, sur les devoirs qui incombent aux personnes vraiment pieuses et sur l'éducation de l'enfance.

Ainsi que chaque année à pareille époque, le Collège de la Visitation a convié dimanche la société monégasque à un spectacle dramatique organisé par ses élèves.

On a joué un drame en cinq actes, *Charles I^{er} et Olivier Cromwell*, et un vaudeville en un acte : *Un fotografo in imbarazzo*. Ces deux pièces ont été interprétées avec beaucoup de goût.

Un intermède musical comprenant 7 morceaux d'opéra a mis en relief le talent des jeunes instrumentistes du Collège et la valeur de leurs savants professeurs. Signalons entre autres l'élève Boschis, qui a joué brillamment le solo de flûte de *Rigoletto*.

La grande salle de théâtre de l'établissement avait peine à contenir les spectateurs accourus à l'aimable invitation des Révérends Pères. Cette

après-midi, deuxième représentation. En voici le programme :

Il Servitore di due padroni (riduzione del Gondoni), comédie en deux actes — *La Grammaire*, comédie en un acte — *La Statua di Paolo Incioda*, comédie en un acte.

La neige a fait une nouvelle apparition dans le Midi de la France.

Elle est tombée en abondance à Montpellier, à la suite d'un violent orage.

A Tarascon, à Brignoles et à Toulon, elle a laissé une couche de plus de 15 centimètres ; à Alais, à Montélimar, à Apt et à Orange, les campagnes ont disparu sous le blanc manteau ; à Cadenet, dans le Vaucluse, la chute de la neige a été suivie d'un orage violent qui a fait les plus grands ravages sur les amandiers en fleurs ; à Forcalquier, il y a trente centimètres de neige et les communications sont très difficiles sur certains points.

A Nîmes, elle est peu abondante, mais elle est tombée avec violence dans la plaine comprise entre Vergèze et Aigues-Mortes. La chute en a été si abondante que la voie du chemin de fer fut obstruée entre Nîmes et Montpellier. Les trains du matin venant de Montpellier, Lunel et Aigues-Mortes, ne sont pas arrivés ; ils restent en détresse sur la voie.

Il a neigé avec plus d'abondance encore à Aix-les-Bains, où la couche de neige a une épaisseur de 70 centimètres.

A Monaco, nous avons été épargnés, mais la température s'est refroidie pendant quelques jours.

Pourtant, les fêtes de Nice ont pu avoir lieu sans trop d'encombres. La foule est immense et l'on ne peut plus trouver à se loger dans la Principauté. Les hôtels refusent du monde.

On sait que depuis un certain nombre d'années, un système d'avertisseurs électriques, correspondant à chaque wagon, est placé au plafond de divers compartiments. A la suite des essais faits depuis quelque temps, la Compagnie P.-L.-M. vient de décider l'installation d'un nouveau système, qui, mu par un anneau placé dans chaque compartiment, n'aura qu'à être tiré par les voyageurs en cas de danger pour amener la mise en action d'un sifflet placé sur la locomotive. Dans ces conditions, le mécanicien arrêtera aussitôt la marche. Depuis le 10 octobre dernier, la Compagnie a commencé l'installation de ces appareils sur les voitures, et avant peu l'ancien système sera supprimé.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'un de nos concitoyens, M. Jean Barral, vient d'obtenir un diplôme de médaille d'argent pour ses boissons gazeuses à l'Exposition des Produits alimentaires et hygiéniques de Nice.

Vendredi est entré dans notre port un yacht de plaisance à vapeur français *Etrangère*, capitaine David, 14 hommes d'équipage, 3 passagers, jauge 90 tonneaux.

Ce yacht, venant de Nice, appartient à M. de Guilhemanson.

ROMÉO ET JULIETTE

La représentation de samedi dernier a été, pour M^{me} Melba, un long et légitime triomphe. La grande artiste a chanté et joué le rôle de Juliette avec une perfection rare, et le public de Monte Carlo lui a fait les plus enthousiastes ovations, qui nous ont rappelé les magnifiques soirées de la Patti, de l'Albany, de Mary Heilbronn et autres.

L'opéra de Gounod, avec sa belle mise en scène, notre incomparable orchestre et les danses du corps de ballet, a été très applaudi.

M. Dereims (Roméo) porte à ravir ses magnifiques costumes. M. Isnardon mérite des éloges pour l'interprétation du rôle de Frère Laurent.

M^{me} De Grandi est charmante sous les traits du jeune page Stefano, les autres rôles sont convenablement tenus. Décors très beaux.

Jeudi prochain, 20 février, deuxième représentation de *Roméo et Juliette*.

Le douzième concert classique, qui a eu lieu jeudi, a valu à M^{me} Conneau un nouveau succès. La gracieuse cantatrice a été très applaudie dans une mélodie de Gounod : *Ma belle amie est morte*, et dans une *Chanson ancienne* de Sauzey, qu'elle a dites avec une exquise finesse.

La belle symphonie en mi bémol de Mozart qu'on entendait pour la première fois a été rendue avec beaucoup d'art par l'orchestre de M. Steck.

Les modifications suivantes viennent d'être apportées dans la composition et l'ordre des spectacles au théâtre de Monte Carlo :

Les samedi et dimanche 1^{er} et 2 mars, on jouera *Galathée* (M^{mes} Deschamps, Levasseur, Paulin, M. Gourdon) avec le ballet du 2^e acte de *Coppélia*.

Les mardi et jeudi 4 et 6 mars, on jouera le *Maitre de Chapelle* (M^{me} Levasseur, MM. Soulacroix et Jouanne) et *Joli Gilles* (M^{me} Paulin et M. Soulacroix).

Jeudi 20 février 1890, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

13^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

Avec le concours de M^{me} CONNEAU, cantatrice

<i>Symphonie en ut majeur</i>	Beethoven.
A. Introduction et allegro — B. Andante cantabile — C. Menuet — D. Finale.	
Ouverture d' <i>Obéron</i>	Weber.
<i>Rendimi</i> , air du XVI ^e siècle.....	F. Rossi.
M ^{me} CONNEAU.	
Prélude de <i>Lohengrin</i>	R. Wagner.
<i>Les Heureux accusent la vie</i> (<i>Nuit de Cléopâtre</i>).....	V. Massé.
M ^{me} CONNEAU.	
<i>Rapsodie</i> , pour orchestre.....	E. Lalo.
A. Andantino — B. Presto.	

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

(DEUXIÈME SÉRIE)

Mardi 11 février 1890

Le *Prix de Menton* a été partagé entre MM. Bertel et Moncorgé ; la place de troisième a été partagée entre MM. Montbert et Tudor.
La Poule d'Essai a été gagnée par M. Blake.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le baron de Falkenhausen et Blake.

Jeudi 13 Février

Le *Prix du Grand-Hôtel* a été gagné par M. le comte du Taillis, battant MM. le comte Kinski et Kolack. La Poule d'Essai a été gagnée par MM. le baron de Falkenhausen et Moncorgé.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Grace, de Bioncourt et Manville.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — L'escadre de la Méditerranée et du Levant, sous les ordres de M. le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars, est arrivée en rade de Toulon, où elle doit, assure-t-on, prendre part à des manœuvres importantes.

Nice. — Malgré un froid assez vif et le ciel gris, notre cavalcade historique, organisée par M. Gunsbourg, a parfaitement réussi. Le départ a eu lieu de la gare à 3 heures, dans l'ordre suivant : Hérauts d'armes à cheval ; le char de la Mythologie traîné par quatre chevaux ; le groupe des bacchantes ; guerriers égyptiens ; le char des Pharaons ; sauvages ; Egyptiens ; le char de Cléopâtre ; cavalerie romaine ; le char de la Victoire ; les gladiateurs ; le char de Messaline ; guerriers gaulois et francs ; Clovis et guerriers francs ; le char du roi fainéant ; huguenots ; Henri IV ; Louis XIII avec Richelieu et Mazarin, qui, gravement, donnaient la bénédiction à la foule ; dragons de Villars ; Louis XIV ; seigneurs ; Louis XV et gardes françaises ; Burik et guerriers slaves ; le char d'Yvon en style russe ; Pierre-le-Grand et sa cour ; fifres et tambours ; grenadiers de la première République ; Mamelucks ; Bonaparte, très ressemblant, vêtu d'une redingote grise, à cheval.

Hoche, Kléber, Ney, Carnot, Masséna, Augereau, Marceau, Bertier, Davoust ; tous ces illustres généraux sont salués par des applaudissements, c'est réellement le clou de cette cavalcade. Mais nous voici revenus à notre époque avec nos alpins défilant en bon ordre avec leur fanfare entraînant. Puis vient le char de la Charité avec drapeaux et trophées ; autour du char sont des sous-officiers avec des aumônières ; ils font ample moisson pour les pauvres.

Le cortège, arrivé sur la place de la préfecture, s'est divisé, et le corps de ballet du Grand-Théâtre a dansé une mazurka. Ensuite les gladiateurs ont simulé un grand combat.

Une bannière en soie rose a été offerte à M. Gunsbourg, aux applaudissements de la foule. Le char de la Charité, escorté des sous-officiers de la garnison, a également reçu une bannière en satin blanc et rouge.

Villefranche. — L'escadre américaine, qui avait quitté le port de Toulon lundi matin, est arrivée mardi dans la rade de Villefranche.

A ce propos, le *Phare du Littoral* donne quelques détails sur les quatre bâtiments qui composent l'escadre de la Méditerranée, dite d'Europe, placée sous le commandement de l'amiral Walker.

Le croiseur protégé *Chicago*, qui porte le pavillon du contre-amiral Walker, est un bâtiment en acier, mis à l'eau en 1885 ; il a été construit par M. John Roach ; son déplacement est de 4,500 tonnes ; il a une longueur de 96 mètres et une largeur de 15 mètres. L'appareil moteur se compose de deux machines, faisant fonctionner chacune une hélice ; il a la force de 5,248 chevaux et est d'une vitesse moyenne de 16 nœuds ; son artillerie comprend quatre canons de 8, huit canons de 6, deux canons de 5 et douze mitrailleuses ; son équipage est de 360 hommes, sous le commandement de M. le capitaine Robeson, commandant.

Le *Chicago* peut en outre déployer 14,880 pieds carrés de voilés.

Son aménagement est luxueux et confortable ; il comprend plusieurs compartiments étanches, où se trouvent des pompes puissantes à la main et à la vapeur.

L'intérieur du bâtiment est éclairé à la lumière électrique, système Edison.

Le *Chicago* est essentiellement un navire du type américain ; il n'a aucune ressemblance avec les types étrangers, et ses dispositions pour la température, le confort et le bien-être de l'équipage, approchent le plus possible de la perfection.

L'*Atlanta* et le *Boston*, croiseurs protégés, mis à

l'eau en 1885, ont été aussi construits dans les ateliers de M. Roach ; ils sont tous les deux en acier ; ils ont chacun un déplacement 3,189 tonnes, sont d'une longueur de 82 mètres et d'une largeur de 13 mètres.

L'appareil moteur de l'*Atlanta* a la force de 3,345 chevaux, pouvant donner une vitesse de 15 nœuds ; celui du *Boston* a la force de 4,249 chevaux, avec une vitesse de 14 nœuds 9.

Leur artillerie est la même ; elle se compose de deux canons de 8, six canons de 6, et douze mitrailleuses. Leur équipage est de 272 hommes. L'*Atlanta* est sous le commandement de M. le capitaine Howel, commandant, et le *Boston*, sous celui de M. le capitaine James O'Kane, commandant. Le déploiement des voiles pour chacun est de 10,400 pieds carrés.

Le *Yorktown*, canonnière protégée, a été construite en 1888, dans les ateliers de MM. Cramp et fils, à Philadelphie. C'est également un bâtiment en acier, d'un déplacement de 1,700 tonnes, avec une longueur de 70 mètres, sur une largeur de 11 mètres. L'appareil moteur se compose de deux machines qui font fonctionner chacune une hélice donnant une vitesse moyenne de 17 nœuds. Son artillerie comprend six canons de 6, six à tir rapide, deux canons-revolvers et une mitrailleuse ; son équipage est de 185 hommes, sous le commandement du *commander* Chadwick, commandant.

Cette canonnière peut déployer 6,352 pieds carrés de voiles, car, comme les autres bâtiments, elle a trois mâts.

Tous ces navires sont munis de projecteurs électriques très puissants.

L'état-major général du contre-amiral Walker se compose de trois officiers : le commandant du *Chicago*, chef d'état-major ; les lieutenants de vaisseau Buckingham, premier aide de camp, et Stanton, deuxième aide de camp.

Cette force navale séjournera peu de temps à Villefranche ; elle ira ensuite en Italie et devra rallier les Etats-Unis en juin.

Menton. — Mardi dernier, vers minuit, le propriétaire du yacht anglais *Deerhound* et sa femme, voulant rentrer à bord, ont été victimes d'un accident qui aurait pu leur coûter la vie. Le canot du yacht se trouvait amarré au quai du Port. Ne se donnant pas la peine de heler l'équipage, le propriétaire crut bon de sauter du quai dans ledit canot. Il se produisit aussitôt un balancement énorme et l'embarcation prit de l'eau par les bords. La dame sauta à son tour ; cette fois, le canot, balancé plus violemment se remplit d'eau, et la dame tomba malheureusement à la mer. Ses jupes la tinrent un moment sur l'eau. Aux cris poussés par elle et son mari, le douanier de service s'élança à leur secours et put maintenir la dame hors de l'eau assez de temps pour permettre à l'équipage d'opérer le sauvetage, qui eut lieu dès lors sans encombre.

— On nous télégraphie de Menton :

Un crime horrible vient d'être découvert à Gorbio. La femme Imbert Thérèse, veuve Vial, âgée de 37 ans, cultivatrice, a été assassinée par son neveu Vial Antoine, âgé de 30 ans.

On ignore les motifs du crime.

Après avoir reçu un coup de couteau partant de l'oreille droite à la nuque, coup qui a été mortel, la femme Imbert a été jetée à 50 mètres plus loin dans un profond ravin. Le meurtrier est arrêté.

Voici la lettre de Monseigneur l'Evêque aux curés des paroisses de Monaco :

Monaco, le 15 février 1890.

Monsieur le Curé,

Je viens de recevoir communication d'un Bref de la S. Congrégation du Saint-Office, en date du 30 janvier dernier.

Par la teneur de ce Bref, S. S. le Pape Léon XIII, eu égard à la maladie qui sévit depuis longtemps en Europe et dans les autres contrées de l'univers, et voulant témoigner de Sa sollicitude paternelle pour la santé des fidèles aussi bien que pour le salut de leurs âmes, *concède, en vertu de Son autorité apostolique, aux Archevêques et Evêques et autres Ordinaires du monde catholique, la faculté de dispenser les fidèles d'observer la loi du jeûne et de l'abstinence* durant le Carême prochain, dans la mesure qu'ils le croiront utile.

C'est pour ce motif, qu'usant de cette faculté dans l'in-

térêt des fidèles de ce Diocèse et des étrangers qui habitent en ce moment, je les dispense de l'observation du jeûne et de l'abstinence, à partir du mercredi des Cendres exclusivement jusqu'à la Semaine Sainte.

Mais, selon les désirs du Saint-Père, j'engage tous les fidèles à s'abstenir, pendant ce Carême ainsi mitigé, des fêtes et plaisirs mondains, à vaquer plus assidûment aux prières et aux offices de l'Eglise, à fréquenter les Sacrements et à multiplier leurs aumônes et les autres œuvres de charité. C'est ainsi qu'ils pourront *fléchir et apaiser le Seigneur*, mériter la clémence divine et *obtenir la fin des maux qui nous affligent et qui sont la juste punition de l'oubli de Dieu, de la corruption des mœurs et du débordement des crimes.*

Agrez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon affectueux dévouement en N. S.

† CHARLES, Evêque de Monaco.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Les jours gras sont fêtés avec moins de gaieté qu'autrefois. On peut encore danser avant que le carême commence ; mais il n'y a pas d'entrain. Il est visible qu'avant peu, le séjour à Paris en hiver sera de mauvais ton. L'été sera réservé aux bains de mer et à la villégiature ; l'hiver se passera sur la côte d'azur ; et Paris aura sa saison du 15 avril au 30 juin.

Le premier bal donné par le Président de la République et M^{me} Carnot a été très brillant. Les vastes salons de l'Elysée étaient trop étroits pour les 6,000 personnes qui étaient venues. Dans les salles des fêtes et dans les serres, on a dansé avec frénésie. Le buffet était pris d'assaut. A une heure et demie, M. le Président et M^{me} Carnot, accompagnés d'un certain nombre d'invités, ont soupé dans les salons du premier étage. Ce n'est qu'à cinq heures du matin que les danses ont cessé. Le prince Orloff, en uniforme blanc de la garde impériale russe a été très entouré. M^{me} Carnot avait la toilette de velours rubis avec traîne de zibeline et tablier de satin rose qu'elle avait inaugurée au dîner offert au corps diplomatique.

Les réceptions intimes ont été très nombreuses. La duchesse de Grammont, née Rothschild, a donné une élégante soirée dans son hôtel de la rue de Chaillot où elle reçoit tous les vendredis. M. et M^{me} Antonin Lefèvre Pontalis, dont les salons sont le rendez-vous de toutes les personnalités du monde parlementaire, reçoivent le samedi. M^{me} Carlier, veuve du général, a repris ses réceptions du mardi, dans son bel hôtel de la rue de Constantine sur l'esplanade des Invalides. En attendant qu'elle reprenne ses réceptions hebdomadaires des dimanches, la baronne de Romand-Kaïssaroff a donné une très intéressante soirée de musique.

La marquise de Forget, qui vient seulement de se réinstaller à Paris, a donné un grand dîner. M^{lle} Kireewsky a chanté plusieurs mélodies de M^{me} Holmès et le duo de *Don Pasquale*.

Les *Fourberies de Nérine*, de Théodore de Banville, ont été enlevées de verve par M^{me} de Laurière et M. de Lengeron. Grand dîner également chez M^{me} Dietz-Monin, à la suite duquel se sont fait entendre trois grandes cantatrices, M^{me} Alboni, M^{me} Krauss et M^{me} Trélat.

On a fait de la musique chez M^{me} Paul Manthès ; chez M^{me} Gilbert-Boucher, où l'on a applaudi le pianiste Diemer, le violoncelliste Delsarte et M^{lle} Landi ; chez la baronne de la Tombelle, où M^{lle} Kireewsky, M^{me} Roger-Miclos, M. Mazalbet, M. Eric Ciampi et M. Mounet-Sully ont fait merveille.

Réunions dansantes, dans l'intimité, chez la vicomtesse de Tredern et chez M^{me} Jules Koenigswarter. Bal chez M^{me} de Pierrefitte, où le cotillon a été très bien conduit par le comte de Rochambeau et par M^{lles} de Hautefort. Fête très originale chez la maréchale de Serrano, duchesse de la Torre, veuve du célèbre homme d'état espagnol, qui vient de s'installer avenue des Champs-Elysées. Ses deux filles, la comtesse de Santovenia et la princesse Kotschoubey, l'aidaient à faire les honneurs de son salon. Des danseuses espagnoles en costume national y ont eu un succès enthousiaste ; l'une d'elles, la signora Carolina Arero, danse avec un brio incomparable.

Le premier bal costumé de l'année a été donné chez M^{me} Georges Glandaz. Le maître de la maison était en toréador et sa femme en soleil. On dansera, avant que le mercredi des Cendres ne l'interdise, chez M^{me} Ulmann, chez M^{me} de Belleville, chez M^{me} Danloux-Dumesnil, chez la baronne Morio de l'Isle (bal costumé), chez

M^{me} Arthur Mallet, chez M^{me} Georges Nachet, chez M^{me} Caraby, chez M^{me} Sulzbach (bal costumé) et on jouera la comédie chez la marquise de Bloqueville.

* * *

M^{gr} d'Hulst, prélat de la maison du Pape, recteur de l'Université catholique, a donné, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, la bénédiction nuptiale au comte René de Béarn et à M^{lle} de Béhague. Les lettres de faire part étaient adressées, pour le marié, par ses deux grands-mères et par sa mère, la comtesse Stéphane de Béarn; pour la mariée, par son grand-père, le baron de Haber, et par son beau-père, M. de Kerjégu, député du Finistère. A leur retour de leur voyage de noces, les jeunes mariés habiteront l'hôtel de l'avenue Bosquet, propriété de la mariée, dont les magnifiques salons, remplis de précieuses collections, étaient fermés depuis la mort de la comtesse de Béhague, douairière.

M^{gr} Freppel a célébré, à Saint-Thomas d'Aquin, le mariage de M^{lle} Laurence Dard, fille du général de division, avec M. Cesbron-Lavau, lieutenant au 11^e chasseurs. Les témoins de la mariée étaient le général du Pan et le général Borgnis-Desbordes; ceux du marié: M. Alexandre de la Brunetière et M. Henri Gonin.

Le 22 février sera célébré en l'église de l'Etoile, le mariage de M^{lle} Noémie Mallet, fille de M. Arthur Mallet, avec le baron d'Hauteville, fils du général.

Le mariage du marquis de Saint-Chamans, avec M^{lle} de Juigné, sera célébré au commencement du mois de mars, à l'église Saint-Philippe-du-Roule. La bénédiction nuptiale sera donnée par M^{gr} l'évêque de Châlons. Les témoins sont, pour le fiancé: le vicomte Jacques de Rougé et le marquis de Marcien; pour la fiancée: le marquis de Talhouët-Roy et le comte Gustave de Juigné, député de la Loire-Inférieure.

* * *

Deux nouveautés à signaler dans nos théâtres:

Aux Nouveautés, une comédie-bouffe de M. Bisson, *Nos jolies fraudeuses*, où il y a de l'esprit, de la bonne humeur et de l'entrain. MM. Brasseur père et fils y jouent les principaux rôles et sont bien secondés par M^{mes} d'Harcourt et Davray.

L'Ambigu a donné une féerie militaire en neuf tableaux de MM. Emile Moreau et Ernest Depré, où il y a des scènes à effet et de forts beaux élans de patriotisme: le *Drapeau* — tel est le titre — aura de nombreuses représentations. M. Poutal y est excellent; M. Walter et M^{me} Marie Laure s'y sont également fait applaudir.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Le steamer *Pharos*, qui vient d'arriver à Liverpool, venant d'Alexandrie, a débarqué une cargaison adressée à la maison Levington et C^o et comprenant environ 20 tonnes de chats momifiés.

Ces chats, au nombre de 180,000, proviennent d'un ancien cimetière découvert l'année dernière à cent milles du Caire par un fellah égyptien.

On sait que, dans l'antiquité, les chats étaient très honorés en Egypte; ils avaient leur cimetière particulier, où chaque chat était déposé après sa mort, embaumé et habillé à la manière des momies égyptiennes.

Les 180,000 chats momifiés ont été achetés par la maison Levington pour trois livres sterling (75 fr.) et seront employés comme engrais.

Le jubilé du timbre-poste.

A l'occasion du cinquantième anniversaire du *Penny-Postage*, on organise à Londres, pour le mois de mai prochain, une exposition de timbres-poste, enveloppes timbrées, cartes postales, ouvrages spéciaux et curiosités postales.

Une exposition analogue aura lieu presque à la même époque à Vienne.

Un phénomène des plus curieux et des plus rares a été observé en Suisse pendant la grande tempête de la fin janvier. Après une pluie diluvienne, on a reconnu que la terre des environs de Lausanne était couverte par un nombre incalculable de chenilles. On les comptait par centaines de mille.

Presque toutes étaient noires et longues d'un centimètre. Il y en avait aussi des jaunes ayant jusqu'à trois centimètres. Mais quelle que fût leur couleur et leur longueur, les corbeaux et les autres oiseaux eurent bientôt dévoré cette manne tout à fait inattendue en cette saison.

Il est probable que ces étranges voyageuses ont été aspirées par un tourbillon ascendant qui s'est produit dans quelque région méridionale où ces insectes vivent en légions innombrables. Le savant qui, à l'aide de ces renseignements, découvrira leur origine exacte rendra un immense service à la météorologie.

On écrit de Yokohama, 13 février:

Le mont Zoo est en éruption. Des pierres et des mottes de terre sont lancées à une distance de six milles à la ronde. Trente-cinq maisons ont été détruites; les dommages s'élèvent à 700,000 livres sterling.

Un architecte russe, Kovchorof, qui a passé plusieurs mois à l'Exposition de 1889, vient d'exposer à Saint-Pétersbourg un grand plan en relief, qui, sur six mètres carrés, reproduit en miniature, toute l'Exposition de Paris, depuis le palais du Trocadero jusqu'à l'esplanade des Invalides, avec les formes et les couleurs de l'original et tous les détails d'ornementation et de sculpture. Toutes les constructions sont faites en bois ou en cire; les arbres des jardins et squares en peluche; l'eau des bassins et des fontaines est remplacée par de petites glaces dans lesquelles se reflète l'éclairage électrique des bâtiments à l'intérieur et à l'extérieur. M. Kovchorof a aussi observé rigoureusement la proportion des divers monuments de l'Exposition et, sur son plan, la tour Eiffel a une hauteur d'un demi-mètre. Il a travaillé à son plan pendant quatre mois.

VARIÉTÉS

Le Macaroni

Un article paru dans un journal londonien, il y a quelques années, attribuait au macaroni l'origine suivante.

A cette époque assez vague qui correspond à peu près à la fin du moyen-âge et où à maintes reprises les romanciers et les auteurs de livrets d'opéra ont placé les événements et fait vivre les personnages enfantés par leur imagination, un riche seigneur, le prince Mustaccioli, s'était donné à tâche de jouer à Naples le rôle qui, au dernier siècle de la République Romaine, valut à Lucullus une célébrité impérissable. L'immense fortune du prince était consacrée uniquement à la satisfaction de sa gourmandise immodérée. S'il ornait son palais, s'il y modifiait la distribution et l'aménagement des pièces, c'était avant tout, pour que l'élégance somptueuse de la salle à manger fût en harmonie avec l'excellence des mets qu'on y servait, pour que les appartements, où lui et ses hôtes se retiraient après chaque festin, réunissent, grâce à leurs dimensions spacieuses, à leur douce température, à leur éclairage agréable, aux sièges moelleux qui les garnissaient, toutes les conditions que l'esprit peut concevoir comme les plus propres à favoriser une digestion facile, insensible, génératrice d'un bien-être ineffable.

C'est dans le même but, toujours pour faciliter le travail de *Messer Gaster* et pour transformer chaque repas en une fête complète de tous les sens, que ce protecteur de l'art culinaire entretenait des chanteurs et des musiciens choisis avec soin, dont les voix et les instruments exécutaient des morceaux s'accordant par leur style avec la nature de chaque service. C'est encore pour ce motif qu'il nourrissait dans son écurie des mules à la robe luisante, à la croupe rebondie, au pas sûr et bien cadencé, pour les faire atteler à de vastes carrosses, délicatement suspendus et douillettement capitonnés, dont le doux balancement lui procurait une sensation délicieuse de calme et de contentement.

Dès l'heure, généralement tardive, de son réveil, *Sua Eccellenza il Principe Mustaccioli* se demandait avec anxiété quels plats paraîtraient sur sa table ce jour-là. Et si parfois le sommeil se refusait à clore ses paupières, au milieu des ténèbres et du silence nocturnes, sa pensée, resserrée sur elle-même, combinait des mets nouveaux, songeait à enrichir la liste des aliments connus jusqu'alors de substances nouvelles, imaginait des ustensiles de cuisine, des pièces de vaisselle d'une forme perfectionnée, ou bien appliquait tous les principes architectoniques, formulés jadis par Vitruve et à son époque par Palladio, à l'invention d'une manière inédite d'orner soit une pâtisserie, soit une entrée compliquée.

Parfois, transporté lui-même par la beauté de ses conceptions, craignant d'en perdre le souvenir pendant son sommeil, il s'élançait intrépide hors de la tiédeur de sa couche pour tracer, à la lueur vacillante d'une cire fiévreusement allumée, la recette ou le dessin que son esprit venait d'enfanter.

Je vous laisse à penser de quels mérites était doué le cuisinier d'un pareil maître: il joignait à la fantaisie créatrice d'un article d'élite les connaissances d'un savant. Ses conférences avec le prince, si elles avaient été notées et publiées (hélas! la sténographe et les machines à écrire étaient encore inconnues dans ce siècle, et l'imprimerie ne fut introduite que plus tard dans le royaume de Naples), ses conférences, dis-je, auraient constitué un monument admirable et immortel, propre à illustrer à tout jamais l'art culinaire et à le régir dans le monde entier.

Or, un jour, un jour froid d'hiver, le menu inscrit sur une plaque de nacre que deux mignonnes statuettes de vermeil maintenaient sous les yeux du prince devant son couvert, portait en tête de ses indications la mention que voici:

PLAT INÉDIT à dénommer

Et, lorsque deux valets, les bras fléchissant sous le poids du fardeau, apportèrent sur la table l'énorme terrine d'or massif dont les flancs contenaient la création nouvelle du chef, celui-ci parut en personne dans la salle à manger et vint se placer respectueusement à quelques pas derrière son maître pour juger lui-même de l'effet que produirait son invention.

Le couvercle est soulevé; un épais nuage d'une vapeur délicieusement parfumée remplit la pièce et chatouille agréablement l'odorat des assistants; au-dessus apparaît à leurs yeux ravis un entassement confus, désordonné, mais néanmoins séduisant, de longs tubes de pâte, blancs comme le sein d'une jeune vierge, et arrosés d'un liquide dont la couleur rappelle les blondes chevelures, dorées, sombres et magnifiques, des patriciennes de Venise.

Sur l'invitation qui lui en fut faite, le chef lui-même, d'une main sûre, bien que son visage traît une émotion très vive, enfonça dans cette alléchante préparation une fourchette et une cuillère énormes à l'aide desquelles il remplit l'assiette de son maître.

Le prince, un peu déconcerté par la forme insolite du mets nouveau, éprouva d'abord quelques embarras pour y goûter. Enfin, guidé par les indications du cuisinier, il parvint à en enrouler une sorte de grosse bobine autour des dents de sa fourchette et, très grave, il introduisit lentement cette fourchettée dans sa bouche. A l'instant, sa figure s'épanouit, ses yeux brillèrent, ses joues se dilatèrent. A peine l'engloutissement du morceau eut-il rendu la voix, qu'il s'écria d'un ton convaincu et avec ravissement: « *Cari!* » (1) Sans ajouter un mot de plus, il se hâta d'avaler une seconde bouchée. Elle lui arracha une nouvelle exclamation: « *Ma cari!* » (2) A la troisième, son enthousiasme ne connut plus de bornes; il s'élança au cou du chef attendri jusqu'aux larmes et lui donna l'accolade en proférant à diverses reprises, d'une voix qui résonna à travers tout le palais: « *Ma caroni! Ma caroni!* » (3).

Les pages, les parasites, les serviteurs, qui, respectueusement rangés autour de leur maître, suivaient ses mouvements d'un œil attentif, se mirent à répéter à l'envi, presque machinalement, son exclamation. Le visage du prince manifestait une sensation de jouissance si intense que tous, rien qu'à voir l'expression de sa physionomie, avaient été saisis à leur tour d'enthousiasme pour un plat nouveau; ils s'écriaient eux aussi à tue-tête, avec cette ardeur et cette abondance de gestes propres aux Napolitains: « *Ma caroni! Ma caroni!* »

Cet événement ne tarda pas à s'ébruiter. Tout le monde à Naples voulut goûter à ces merveilleux tubes de pâte, et chacun s'extasiant à son tour reconnaissait l'exactitude du jugement dont ils avaient été l'objet de la part du prince Mustaccioli. Comme lui, on répétait ce cri que la surprise et l'admiration lui avaient arraché: « *Ma caroni! Ma caroni!* »

(A suivre)

(1) Excellents!

(2) Mais excellents!

(3) Mais excellentissimes! Mais excellentissimes!

Vendredi prochain, 21 février, dans la chapelle des religieuses Carmélites de Monaco, aura lieu une prise d'habit. Cette cérémonie solennelle sera présidée par Monseigneur l'Evêque et clôturera les exercices de la retraite prêchée par le R. P. Ferdinand, provincial des Récollets, qui fera encore entendre son éloquente et sympathique parole que l'élite des dames monégasques a pu apprécier ces jours-ci.

Les personnes qui désireraient assister à la vêtue sont priées de considérer cette annonce comme une invitation.

La cérémonie commencera immédiatement après le chant des Vêpres qui seront chantées à 2 heures précises de l'après-midi.

TRIBUNAL SUPERIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite des sieurs GAMBERA et MASSARDI sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours à partir d'aujourd'hui, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de leur remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe.

La vérification des créances aura lieu le quinze mars prochain, à dix heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 12 février 1890.

Le Greffier en chef, RAYBAUDI.

Etude de M^e MARS, huissier à Monaco
2, rue de Lorraine

VENTE SUR SAISIE

Le samedi vingt-deux février courant, à neuf heures du matin et jours suivants s'il y a lieu, dans le garde-meuble Gindre, boulevard Charles III, à la Condamine, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles de salon et chambre, tels que : canapés, fauteuils, tables à jeu, pendules, glaces, tapis, lits en fer et en bois, garniture de fenêtre complète, ciel de lit, armoire à glace en acajou, chaise longue, tables de nuit, commodes en acajou, table-toilette, chaises cannées, lingerie, ustensiles de cuisine, service de table, etc., etc.

Au comptant et 5% en sus des enchères.

Monaco, le 15 février 1890.

L'Huissier, MARS.

Etude de M^e VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco
2, rue du Tribunal

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

PAR SUITE DE SURENCHERE

Il sera procédé le vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur,

D'une maison ou villa dénommée **Villa Ita**, sise à Monaco, avenue Saint-Martin, Principauté de Monaco, formée d'un corps principal de bâtiment auquel ont été adjointes deux ailes latérales à droite et à gauche qui l'ont complétée.

Le rez-de-chaussée où se trouve la porte d'entrée au haut d'un perron surélevé de neuf marches en marbre est percé au midi de deux fenêtres à balcon en marbre et à colonnettes; le mur de façade est revêtu en marbre jusqu'à la hauteur de un mètre environ en partant du sol. A l'aile droite du rez-de-chaussée et sous le balcon y existant est percée une fenêtre ronde ou œil-de-bœuf donnant le jour à une espèce de cave ou sous-sol; au-dessous et à hauteur du balcon du premier étage existe une grande fenêtre vitrée et surmontée d'une toiture en zinc. Pareille ouverture vitrée ou œil-de-bœuf, mais fermée, est aperçue à l'aile latérale gauche du rez-de-chaussée où existent deux grandes ouvertures vitrées et superposées, au milieu desquelles se trouve une grande statue façon marbre. A l'est du rez-de-chaussée existent trois entrées avec escaliers extérieurs en marbre; par l'entrée, au fond, on pénètre dans la cuisine.

Le premier étage est percé, au midi, de trois fenêtres agrémentées d'un beau balcon en marbre le long de la façade d'où l'on jouit d'une vue splendide sur la mer et le littoral; à l'est, le premier étage est percé de deux fenêtres au milieu desquelles existe une niche renfermant une statue imitation marbre.

Le deuxième étage est percé, au midi, de trois fenêtres ornées d'un balcon en marbre dans toute la longueur de la façade d'où le panorama est superbe; à l'est, il est percé aussi de trois fenêtres donnant sur un balcon en marbre.

Le toit ou faite de la villa consiste en une terrasse pavée en marbre blanc; quatre grandes statues façon marbre décorent la façade au milieu et aux angles.

Dans le jardin qui entoure toute la villa, sauf du côté du nord, on remarque au midi et à l'est une statue en marbre et une autre en bronze, sur piédestal aussi en bronze, sujet antique; à l'ouest, dans le jardin, existent six colonnettes dont une seule en marbre blanc et les autres cinq en terre, surmontées chacune d'un grand vase à fleurs en marbre ainsi qu'une statue sur une colonne en terre dont le sujet est une femme tenant un aigle sur sa main droite.

Enfin, derrière la villa, à hauteur du premier étage, existe une petite terrasse avec deux lucarnes éclairant la cuisine située au-dessous.

Ledit jardin est complanté de quelques arbres de sapin, palmiers éventails et ordinaires, d'orangers, de plantes grimpantes, héliotropes, géraniums et de quelques autres arbustes d'agrément.

L'ensemble de la propriété ci-dessus décrite et à laquelle on accède par l'unique portail en bois surélevé de cinq marches en marbre donnant sur la promenade de Saint-Martin au midi, a pour limites, savoir :

Au midi, l'avenue Saint-Martin; au nord, l'école des Frères de la Doctrine chrétienne; au levant, les jardins de Saint-Martin, propriété du domaine; enfin, à l'ouest, la ruelle des Ecoles.

Cet immeuble est entouré de tous côtés, sauf du côté nord, de grilles en fer posées sur parapets qui lui servent de clôture à la hauteur d'un mètre environ du sol et reliées par des pilastres en maçonnerie placés de distance en distance et aux extrémités.

Elle figure sur la matrice cadastrale de Monaco sous le numéro du plan 219, section C. Maison d'une contenance de cent dix centiares, et, même section, numéro 219 A, jardin d'une contenance de huit ares quinze centiares, avenue Saint-Martin.

Cet immeuble a été saisi à la requête de la dame Joséphine MAROTEL, épouse du sieur Louis-Auguste PERON et de ce dernier agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser sa dite épouse, sans profession, demeurant ensemble à Adamville (Seine) pour lesquels domicile a été élu à Monaco, 26, rue des Briques, en l'étude de M^e Emile de LOTH, leur avocat, lequel occupe pour eux en la présente poursuite.

Sur le sieur Florencio BLANCO ENCALADA, propriétaire demeurant à Paris, avenue de Wagram, numéro 29 et dernièrement rue Faraday, numéro 17, par procès-verbal de Marcellin MARS, huissier à Monaco, en date du dix septembre dernier, visé le même jour, enregistré le dix et transcrit, après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-sept du même mois, volume 1, numéro 40

Par jugement en date du trente et un janvier mil huit cent quatre-vingt-dix, ladite villa a été adjugée à la dame MAROTEL, épouse PERON, susnommée, moyennant le prix de vingt-cinq mille francs, mais une surenchère du sixième a été formée par le sieur Jules BOURDONCLE, administrateur de la Société des Bains de Mer, demeurant à Monaco, suivant acte du Greffe, en date du sept février courant, enregistré, et dénoncé par exploit de BERTRAND, huissier, en date du dix du même mois, aussi enregistré :

1^o A la dame Joséphine MAROTEL, épouse PERON, pour-suivante et adjudicataire;

2^o Au sieur Louis-Auguste PERON, son mari, aussi poursuivant, et au surplus, pour toutes fins de droit;

3^o Et au sieur Florencio BLANCO ENCALADA, partie saisie.

Tous trois susnommés, qualifiés et domiciliés.

En conséquence, il sera, à la requête du sieur BOURDONCLE, procédé à la nouvelle adjudication de la villa dont s'agit, sur la mise à prix de **vingt-neuf mille cent soixante six francs soixante-six centimes**, ci **29,166 fr. 66 cent.**

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance Souveraine du 3 mars 1865, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi, défenseur du poursuivant, à Monaco, le douze février mil huit cent quatre-vingt-dix.

L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le douze février mil huit cent quatre-vingt-dix, folio 67 verso, case 6. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Monsieur et Madame Charles Gameter et leurs enfants mesdemoiselles Louise et Anaïs Gameter, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MARIE GAMETER

leur fille et sœur, décédée à Monaco le 18 février 1890, à l'âge de dix ans.

Et les prient d'assister à son convoi funèbre, qui partira de la maison mortuaire, hôtel de la Condamine, rue des Princes, demain mercredi 19 du courant, à 3 heures du soir.

Les personnes qui n'auraient point reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 10 au 16 février 1890

NICE,	yacht à vap. <i>Séréda</i> , amér., c. Bennett,	passag.
ID.	yacht à vap., <i>Pandora</i> angl., c. Blow,	id.
ID.	yacht à vap., <i>Etrangers</i> , fr., c. David,	id.
ID.	vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert,	id.
MENTON,	yacht à voiles <i>Deerhound</i> , angl., c. Joy,	id.
ID.	b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon, bois à brûler.	sur lest
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	sable.

Départs du 10 au 16 février 1890

NICE,	yacht à vap. <i>Séréda</i> , am., c. Bennett,	passag.
ID.	yacht à vap. <i>Pandora</i> angl., c. Blow,	id.
ID.	vap., <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert,	id.
NICE,	yacht à voiles, <i>Deerhound</i> , angl., c. Joy,	id.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	fûts vides.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	sur lest
ID.	b. <i>St-Jean-Baptiste</i> , fr., c. Gilbert,	id.

BAZAR

MAISON MODELE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOUILLABAISSE, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

Imprimerie de Monaco — 1890

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Période	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)												
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir								
11	764.5	764.3	763.9	764.	764.3	8.8	8.2	7.4	6.	5.4	68	E S E fort	Couvert, pluie					
12	61.5	62.2	62.	62.5	62.9	5.4	8.8	5.3	4.8	4.4	45	E S E violent	Couvert, pluie					
13	62.7	62.9	62.6	63.4	64.5	5.2	6.4	6.2	6.3	6.	51	E S E modéré	Nuageux					
14	65.3	64.7	64.6	64.7	64.7	7.3	8.8	9.2	9.6	7.2	60	S E léger, calme	Nuageux, beau					
15	63.4	63.7	63.	63.2	63.2	7.4	9.4	9.2	8.8	8.2	59	S E	Nuageux, couvert					
16	62.8	63.4	63.	63.3	63.7	9.2	9.8	10.4	10.2	10.	69	S E modéré	Nuageux, pluie					
17	63.6	63.5	63.7	64.2	64.5	10.	12.	11.6	10.	8.9	63	E S E fort	Un peu nuageux					
DATES											11	12	13	14	15	16	17	
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	9.5	9.3	8.	10.2	9.8	10.5	10.3
											Minima	5.2	3.9	4.3	5.2	6.2	7.5	7.9

Pluie tombée : 12^{mm}